



LA VOIE A SUIVRE

N° 259

24 NISSAN 5763 - 26.04.03

PUBLICATION

HEVRAT PINTO
OF R HAIM VE MOCHE

SOUS L'ÉGIDE DE

RABBI DAVID H. PINTO שליט"א

11, RUE DU PLATEAU 75019 - PARIS

TEL: 01.42.08.25.40 - FAX: 01.42.08.50.85

20 BIS, RUE DES MURIERS 69100 - VILLEURBANNE
TEL: 04.78.03.89.14 - FAX: 04.78.68.68.45

RESPONSABLE DE PUBLICATION: HANANIA SOUSSAN

KOUPPOT

Cher fidèle, si votre kouppa (tronc) à l'effigie de Rabbi Haïm Pinto Zatsal est pleine, vous pouvez déposer le contenu à nos bureaux au :

**11 rue du Plateau - 75019 - PARIS
ou nous contacter au
01 42 08 25 40**

En semaine, chaque soir à partir de 20h30 sont dispensés des cours de Torah au sein de nos Institutions de Paris et Villeurbanne

La Force de l'habitude dans l'accomplissement des Mitsvot

(par Rabbi David Hanania Pinto שליט"א)

Dans notre *parachah*, nous trouvons le sujet du tirage au sort que fait le *cohen* sur les deux boucs, ainsi qu'il est écrit (*Vayikra* 16, 8) : « Aharon tirera au sort pour les deux boucs, un sort pour *Hachem* et un sort pour Azazel ». Comment procède-t-on ? Les Sages ont dit (*Yoma* 37a, 39a) : « On place l'un à droite et l'autre à gauche et on tire au sort avec les deux mains, la droite et la gauche ; on met le sort pour *Hachem* sur l'un et le sort pour Azazel sur l'autre. » La *Guemara* explique le processus en détail. Or il est difficile de comprendre ce que c'est que ce tirage au sort. Pourquoi *Hachem* a-t-il ordonné que le *cohen* tire au sort, pourquoi ne déciderait-il pas lui-même sans tirage au sort lequel prendre pour *Hachem* et lequel pour Azazel ? La providence divine lui ferait faire le bon choix, alors pourquoi un tirage au sort ?

Il faut également comprendre pourquoi la Torah a ordonné de prendre deux boucs et non deux moutons ou deux tourterelles ou toute autre chose. On doit enfin se poser la question suivante : à propos du bouc pour Azazel, les Sages ont dit (*Yoma* 67a) qu'avant d'avoir atteint la moitié de la montagne, il était déjà entièrement déchiqueté. Pourquoi faut-il jeter un bouc à Azazel du haut de la montagne, et ne pas l'égorger, ou l'étrangler ou le tuer par le glaive ou la lapidation, ou le brûler, que signifie de le précipiter de la montagne ?

Nous allons tenter de répondre en cherchant les allusions qui se cachent dans les versets.

Par ce tirage au sort, le Saint béni soit-Il signale en allusion aux *bnei Israël* l'importance du sujet des *mitsvot*, car il y a deux façons d'exécuter les *mitsvot*, ou au contraire malheureusement de commettre une faute. La première consiste à accomplir la *mitsva* ou la faute par habitude. On sait que lorsque quelqu'un a l'habitude de ne faire que des *mitsvot*, il ne rencontre aucun occasion de fauter, car une *mitsva* entraîne une *mitsva* (*Avot* 4, 2. *Avot DeRabbi Nathan* 25, 4). Les Sages ont dit (*Midrach Gadol ch. 6*) : « Grande est la *mitsva*, qui fait hériter ceux qui l'exécutent de ce monde et du monde à venir ». Même une *mitsva* qui n'est pas faite avec désintéressement est grande (*Nazir* 23b ; *Horayot* 10a). Cette même habitude peut aussi entraîner à commettre des fautes, et une faute entraîne d'autres (*Avot* 4, 2). C'est pourquoi *Hachem* a ordonné de tirer au sort, le mot *goral* (« sort ») étant composé des mêmes lettres que *herguel* (« habitude »), pour enseigner

aux hommes à s'habituer à faire des *mitsvot*, habitude qui les mènera à se rappeler toujours qu'il faut que les prières et les *mitsvot* soient devant *Hachem*, et qu'eux-mêmes doivent toujours être comme un sacrifice agréable devant *Hachem*. Ceci est pour l'habitude. La deuxième façon de faire des *mitsvot* ou des fautes est la volonté et l'aspiration à se conduire précisément de cette façon, pour accomplir la volonté du Créateur.

Mais si l'on commet des fautes et des péchés et qu'on s'y habitue, alors on devient un sacrifice de *'hataf* (« expiatoire »), à savoir qu'on appartient au mauvais penchant qui s'appelle, comme on le sait, une montagne (*Souka* 52a). La fin sera mauvaise et amère, car lorsque le Satan vous fait chuter, on finira par être châtié comme ce bouc (qui évoque le mauvais penchant) précipité de la montagne, où il est entièrement déchiqueté. C'est l'allusion qui est contenue dans les « deux boucs », la montagne, et le sort du corps du deuxième bouc. Par conséquent, comprenons pourquoi justement deux boucs et non un autre animal : cette famille (des chèvres, *ez*, mot qui évoque *az*, insolent) fait allusion à l'homme, qui peut arriver à devenir mauvais, comme ont dit les Sages (*Avot* 5, 20) : « l'insolent va au Guéhénom », car s'il a l'habitude de commettre des fautes il finira par être déchiré, comme ce bouc qui va vers Azazel, et qui est un *'hataf*, allusion aux péchés.

Ce qui n'est pas le cas lorsque l'homme a l'habitude de faire des *mitsvot* et des bonnes actions. Alors il réussit dans tout ce qu'il entreprend, et il est « audacieux (*az*) comme le tigre » pour faire la volonté de son père des Cieux (*Avot* 5, 20). Il finira par devenir saint, à être digne d'être sacrifié sur l'autel pour racheter les *bnei Israël*. C'est ce que représente le deuxième bouc que le sort a désigné pour *Hachem*, et que l'on sacrifie pour racheter les *bnei Israël*. On comprend maintenant ce que signifient le tirage au sort, les boucs et toute la *mitsva* du bouc pour Azazel et du bouc pour *Hachem*, qui font allusion aux différentes sortes d'hommes, les *tsadikim* et les pécheurs, qui doivent veiller à leurs actes afin qu'ils soient comme un sacrifice devant *Hachem* et non comme un expiatoire destiné à être déchiqueté, en se montrant audacieux comme le tigre, et en tirant sa force du côté de la sainteté.

Du Moussar sur la Paracha

« Qui réside avec eux dans leur impureté » (16, 16)

Un jour, le Ba'al Chem Tov arriva dans une certaine ville. Les habitants du lieu allèrent l'accueillir et lui dirent : « Il y a deux excellentes auberges dans la ville qui sont dignes de recevoir le *tsadik* de la génération, seulement voilà, un des aubergistes est riche et érudit mais très orgueilleux, et l'autre est généreux et aide les gens mais il court des bruits sur sa façon de vivre. »

Le Ba'al Chem Tov choisit de descendre chez le riche qui était suspect de commettre des fautes. Devant l'étonnement provoqué par ce choix, il expliqua : « En ce qui concerne un pécheur, il y a un verset explicite : « qui réside avec eux dans leur impureté » ; quand celui-ci fera son examen de conscience, son cœur se brisera certainement, car il n'est pas orgueilleux. Mais sur l'autre, qui est orgueilleux, *Hachem* dit : « Moi et lui ne pouvons pas habiter au même endroit ». S'il n'y a pas chez lui de place pour le Saint béni soit-Il, un pauvre hère comme moi en aura encore moins. »

Nous serons comme dans un rêve

« Ce sera pour vous une loi éternelle pour racheter les *bnei Israël* de toutes leurs fautes » (16, 34)

Quand le Saint béni soit-Il veut racheter les *bnei Israël* et les guérir de la maladie de leurs fautes, il envoie des épreuves qui purifient l'âme, à la façon dont un père miséricordieux, quand son fils est malade, lui donne des médicaments amers pour lui sauver la vie.

Rabbi Zéev Tsetsik a donné là-dessus une très belle parabole : Il était une fois un grand riche, qui deux jours avant Pessa'h faisait du commerce pour les besoins de la fête. Ces affaires faisaient rentrer beaucoup d'argent tous les ans, et la veille de Pessa'h, après avoir brûlé le *'hamets*, il s'installait chez lui et distribuait de la *tsedaka* à tous ceux qui en avaient besoin, distribution qui se poursuivait pendant plusieurs heures. C'était sa coutume. Un beau jour, qui était la veille de Pessa'h, après avoir distribué la *tsedaka*, alors qu'il était assis sur son fauteuil, il s'endormit de fatigue et plongea dans un profond sommeil pendant quelques minutes. Il se mit à rêver, et vit dans son rêve qu'il se tenait la veille de Pessa'h après la moitié du jour, qu'il n'avait pas encore nettoyé la maison en l'honneur de la fête, et qu'il n'avait plus un sou pour acheter ce qu'il fallait pour la fête : ni *matsof*, ni herbes amères, et même pas le vin des quatre coupes. Il sentit une douleur absolument insupportable, qui allait en s'amplifiant, et s'aperçut que le soleil était déjà près de se coucher et que même s'il obtenait l'argent, il ne pourrait déjà plus acheter ce qu'il fallait pour le repas. Sa situation était épouvantable, et pendant qu'il était plongé dans son grand chagrin, un de ses fils le réveilla et lui dit qu'il était déjà tard et qu'il fallait se dépêcher. Tout à coup, il ouvrit les yeux, se réveilla, vit devant lui une table dressée recouverte d'une nappe impeccable, et il revint à lui.

La douleur dans ce rêve, c'est l'imagination des souffrances du juif dans ce monde d'épreuves. Mais une fois qu'il arrivera dans le monde de vérité et ouvrira les yeux, il comprendra que tout n'était qu'un rêve...

Les mitsvot de la Torah font vivre l'homme

« Vous garderez Mes lois et Mes statuts que l'homme fait et qui le font vivre » (18, 5)

Le 'Hafets 'Haïm dit : On sait qu'il y a dans la Torah 248 *mitsvot* positives et 365 *mitsvot* négatives qui correspondent aux 248 membres et 365 nerfs de l'homme. Chaque membre et chaque nerf reçoivent leur sa vitalité spirituelle de la *mitsva* qui leur correspondent, et quand quelqu'un transgresse les *mitsvot*, au moment où il arrivera dans le monde à venir, son corps sera plein d'infirmités et de blessures qui ont été causées par l'absence de la *mitsva* correspondante. C'est pourquoi la Torah nous avertit dans le verset « vous garderez Mes lois... que l'homme fait et qui le font vivre » ; il signifie qu'en observant parfaitement les *mitsvot* de *Hachem*, on attire la vie dans tous les membres qui correspondent à ces *mitsvot*, et on arrivera dans le monde à venir en brillant de tout l'éclat de son âme dans la lumière de la vie éternelle. C'est comme cela qu'on peut lire le verset : « Crains Dieu et observe Ses *mitsvot*, car c'est tout l'homme » (*Kohélet* 12), à savoir : l'homme doit craindre *Hachem* et observer Ses *mitsvot* parce que les 613 *mitsvot* sont tout l'homme, la totalité de ses membres correspond à toutes les *mitsvot* de la sainte Torah.

La mitsva de recouvrir le sang

« Il versera son sang et le couvrira de poussière » (17, 13)

On raconte sur Rabbi Baroukh Zeldovitz, qui faisait partie des riches de la

célèbre communauté de Minsk, qu'un jour il était chez lui avec un des grands marchands du pays, avec lequel il traitait une affaire très importante qui pouvait lui rapporter de gros bénéfices. Tout à coup, la porte s'ouvrit, un juif rentra, et il s'exclama impoliment : « Je suis un *mechoula'h* (« envoyé ») de la *yéchivah* de Volojine, et je suis venu ici recevoir votre contribution annuelle pour la *yéchivah*. » Rabbi Baroukh se fâcha contre l'intrus qui avait pénétré dans la pièce sans demander la permission. Quand celui-ci s'en aperçut, il quitta immédiatement les lieux, très troublé. Une fois que Rabbi Baroukh eut terminé ses négociations avec le marchand, il se sentit mal à l'aise de l'embarras qu'il avait causé au *mechoula'h*. Il demanda immédiatement aux gens de sa famille de rappeler l'homme dans la pièce, et lui dit d'un ton conciliant : « Dans le traité *'Houlin* (88b), nous apprenons que celui qui marche dans le désert et qui n'a pas de terre pour recouvrir réduit en miettes un *dinar* d'or et couvre avec cela, parce que l'or s'appelle également poussière, ainsi qu'il est dit : « Là s'offre au regard la poudre d'or » ». Tout en parlant, Rabbi Baroukh tendit au *mechoula'h* une grande pièce d'or et ajouta avec un léger sourire : « Auparavant, j'ai provoqué un versement de votre sang, c'est pourquoi je vous donne cette pièce pour « recouvrir le sang », tout cela naturellement sans rien enlever de ma contribution régulière à la *yéchivah* de Volojine. »

Le dernier jour du voyage...

« Il agira de même pour la Tente d'assignation, qui réside avec eux, dans leur impureté » (16, 16).

Rachi explique : Bien qu'ils soient impurs, la *Chekhinah* est parmi eux. » Il faut apprendre de là que bien que l'homme ait fauté et se soit rendu impur par ses péchés, il ne doit malgré tout pas penser que la *Chekhinah* l'ait quitté, et qu'il peut par conséquent se laisser aller complètement. Mais « bien qu'ils soient impurs, la *Chekhinah* est parmi eux », et on doit faire attention à ne plus fauter. Ce principe est exposé dans le traité *Chabat* (31) : Rav Oula explique le verset (*Kohélet* 7) « Ne sois pas très méchant ». Ce verset implique qu'il est interdit d'être très méchant ! Or est-il possible qu'il soit permis d'être un peu méchant ? ? Rav Oula répond : Celui qui a mangé de l'ail et dont l'haleine empest, va-t-il manger encore de l'ail et aggraver l'odeur ? » Cela signifie que si l'on a commis un peu de mal, on ne doit pas en rajouter.

Quand Rabbi Leib 'Hasman (l'une des grandes figures du *moussar* des générations précédentes) est parti en bateau pour Erets Israël, ceux qui voyageaient avec lui comprenaient des juifs qui observaient la Torah et d'autres qui ne l'observaient pas. Rabbi Leib rassembla tous les passagers religieux et leur enjoignit de ne pas manger de la viande qui provenait de la cuisine du bateau, bien que la nourriture se soit trouvée sous la surveillance de *machgu'him* spéciaux, parce qu'il avait des doutes sur leur sérieux. Il passa avec le responsable un accord selon lequel on les servirait à des tables spéciales. En ce qui concernait les non-observants, ou ceux qui l'étaient à moitié, il se montra extrêmement critique, leur reprochant durement toute infraction qu'il découvrirait, c'est pourquoi il s'acquitta parmi eux une renommée de fanatique, et ils évitaient de le rencontrer. Le dernier jour du voyage, quand on approcha des côtes d'Erets Israël, Rabbi Leib annonça qu'il désirait faire un discours devant tous les passagers. A la fin de son discours, il annonça : « Comme s'est répandue l'impression que ceux qui ont mangé de la cuisine du bateau ne font pas attention aux *mitsvot*, et que cela risque d'entraîner qu'ils se mettent à négliger la *cacherout* en permanence, il est important qu'ils sachent qu'en fait, tous les aliments de la cuisine du bateau étaient *caché*, certifiés par la *rabbanout*. Ceux qui n'en ont pas mangé, c'est uniquement parce qu'ils souhaitaient se comporter avec plus de rigueur. Mais tous ceux qui ont mangé n'ont absolument rien à craindre. En arrivant en Erets Israël, ils doivent continuer à faire aussi attention à la *cacherout* que si rien ne s'était passé » (*Marbitsei Torah OuMoussar II*, p. 90). Il est dit dans le traité *Avot* (2, 13) : « Ne sois pas méchant à tes propres yeux ». Rabbi 'Haïm de Volojine explique dans son livre *Roua'h 'Haïm* que parfois, le mauvais penchant fait croire à l'homme qu'il se trouve dans la cinquantième (et dernière) porte de l'impureté, et que par conséquent il ne lui servira à rien de se repentir, qu'il ne se fatigue donc pas pour rien, mais fasse ce que bon lui semble. C'est pourquoi le Tanna dit : Ne te considère pas comme un méchant tellement abominable que le repentir ne puisse te servir à rien. Même dans ta situation, ton repentir sera accepté, comme le dit le verset « Tu ramèneras l'homme [même s'il est arrivé] jusqu'à la poussière ».

La raison des Mitsvot



« **Soyez saints car Je suis saint, Moi Hachem votre Dieu** » (19, 1)

A propos de cet ordre d'être saints, il y a une discussion fondamentale entre Rachi et Ramban. Pour Rachi, la nature de cette sainteté est uniquement de se séparer des relations interdites, alors que pour Ramban, la séparation dont il est question ici est une séparation dans l'acception très générale du terme, et non spécifiquement de la débauche comme pour Rachi.

La nécessité d'ordonner la séparation vient, d'après le Ramban, de ce que parallèlement aux interdictions de certaines relations et de la consommation d'animaux impurs, il y a des choses que la Torah a permises, par exemple de manger de la viande et de boire du vin. Par conséquent, un homme rempli de désirs peut se trouver une autorisation d'être un débauché avec la permission de la Torah. Cela signifie qu'il évitera de transgresser les interdictions de la Torah, mais qu'il restera plongé dans le désir en ce qui concerne ce que la Torah n'a pas interdit : il mangera beaucoup de viande et boira beaucoup de vin comme un vaurien, et exagérera de même dans tout ce qu'il désire et qui n'est pas explicitement interdit par la Torah.

Pour éviter cela, après avoir détaillé dans la *parachah* précédente les interdictions absolues, la Torah vient ici donner des directives d'ordre général : que l'homme se sépare des plaisirs superflus, et ainsi il se sanctifiera en buvant avec mesure. S'il lui venait un désir de boire immodérément, il se rappellerait ce qui est arrivé à Lot, qui avait bu beaucoup de vin. De même, il s'écartera de l'impureté, bien que la Torah ne nous ait pas mis en garde contre cela, car cela fait aussi partie de la sainteté, comme chez le *nazir* qui s'appelle saint parce qu'il se garde de l'impureté de la mort. Il observera également la pureté de la bouche et de la langue, se gardera de trop manger avec grossièreté et de parler de façon vulgaire. Tout cela est compris dans la notion de sainteté, et il convient de se sanctifier en cela jusqu'à ce qu'on arrive à une séparation. Ainsi, on racontait sur Rabbi 'Hiya que de toute sa vie il n'a jamais tenu de propos inutiles.

Ce qui est dit à la suite de l'ordre d'être saint annonce, d'après le Ramban, ce qui attend celui qui se sanctifie dans ce qui lui est permis : « car Je suis saint, Moi *Hachem* votre Dieu » vient nous dire qu'en étant saints, nous mériterons d'être unis à Lui.

L'ouvrage *Even Chelomo* (82, 9) rapporte au nom du Gra : Il est impossible de servir Dieu si l'on n'a pas auparavant tué les désirs et l'orgueil. C'est ce qui s'appelle être « ennemi du profit » (*sonéi betsa*), et autrement il est impossible d'atteindre la suavité de la Torah, même par des mortifications et l'éloignement des désirs.

Il est également écrit dans le même ouvrage que le mauvais penchant a l'habitude de nous inciter au début à la fois à étudier et à satisfaire notre désir, car s'il nous disait de ne pas étudier du tout, nous ne l'écouterions pas ; une fois que l'homme est habitué aux plaisirs du corps, automatiquement il cessera d'étudier, car il sera toujours occupé à satisfaire son corps.

On sait ce qu'a écrit le Gra à ce propos : « Jusqu'au jour de la mort, la seule façon de se mortifier par des jeûnes et des austérités consiste à freiner sa bouche et ses désirs ; c'est cela le repentir, et c'est cela tout le fruit du monde à venir... et cela vaut plus que tous les jeûnes et toutes les austérités du monde. » Combien est redoutable ce qu'écrit le 'Hazon Ich dans une de ses lettres : « Il faut faire très très attention à ne pas manger pour le plaisir, et si dans l'impureté du corps il y a une notion de « premier de l'impureté » et de « père de l'impureté », il y a aussi un « père » dans l'impureté de l'âme, qui est de satisfaire son désir en mangeant pour le plaisir ; cela représente tous les niveaux de l'impureté en même temps, c'est une chose extrêmement basse, qui retarde dans l'étude, comme l'ont dit les Sages (*Tossefot Ketoubot 104*) : « Avant de prier pour que les paroles de Torah rentrent dans son corps, l'homme doit plutôt prier pour que les délices ne rentrent pas dans son corps. » Ils ont également dit : « Un repas dont tu as du plaisir, écarte-toi de lui. » »

En ce qui concerne le fait de manger, le Raavad écrit qu'à la fin du repas, on doit laisser un peu de la nourriture qu'on aime, et cela vaut plus que tous les jeûnes et les austérités du monde. Ces paroles du Raavad représentent une merveilleuse solution pour celui qui voudrait jeûner pour ses fautes mais n'en a pas la possibilité, à cause de sa faiblesse ou pour d'autres raisons : qu'il laisse un peu de la nourriture qu'il aime, et ainsi il aura fait son devoir. Dans le livre *Mofet HaDor*, on raconte sur le *gaon* Rabbi Ye'hezkel Lewinstein *zatsal*, qu'avant de commencer à manger il avait l'habitude de délimiter la quantité qu'il avait décidé de manger, et il laissait le reste. Quant à cette quantité qu'il s'était attribuée, il ne la mangeait pas d'un seul coup, mais avec des pauses, comme l'a écrit Rabbeinou Yona dans les principes de la *techouvah* : « Au moment où l'on mange et quand on a encore de l'appétit, on en laissera en l'honneur du Créateur. »

Le Comité de soutien

« Et il vivra par elles » (18, 5)

En 5609 éclata à Vilna une épidémie de choléra. Quand elle s'étendit en faisant de nombreuses victimes, Rabbi Israël Salanter se plaça à la tête du « Comité de soutien » destiné à apporter de l'aide aux malades. Il réunit des dizaines de ses élèves, connus comme « les *avrekhim* de Rabbi Israël », qui s'occupèrent avec dévouement des nombreux malades. En accord avec la *halakhah* (*Ora'h 'Haïm* 228), le Rav avertit les membres du « Comité de soutien » de ne pas avoir recours à un non-juif le Chabat, mais de faire eux-mêmes tous les travaux nécessaires pour le malade. Pendant l'une de ces nuits de Chabat, le petit-fils de l'un des riches de la ville tomba malade. En accord avec les instructions de leur Rav, les *avrekhim* firent eux-mêmes tous les travaux nécessaires pour le malade, ils coupèrent du bois et allumèrent du feu, jusqu'à le faire sortir de danger. Quelques jours plus tard, le grand-père vint trouver le Comité pour remercier le Rav et les *avrekhim* d'avoir sauvé son petit-fils. Mais dans la conversation, il fit la remarque que les *avrekhim* se permettaient trop de transgresser le Chabat. Comme il s'agissait de sauver des milliers de vies, le Rav Salanter se mit en colère et l'apostropha : « Comment osez-vous dire du mal de ces merveilleux jeunes gens si purs, qui se dévouent corps et âme pour sauver la vie du prochain ? Allez-vous nous apprendre ce qui est interdit et ce qui est permis ? C'est moi qui ai organisé ces *avrekhim*, et je me suis porté garant vis-à-vis de leurs parents que la maladie ne les atteindrait pas, et que je les leur rendrais en pleine santé, et c'est ce que je ferai avec l'aide de Dieu. Est-ce que vous pouvez en dire autant ? » Immédiatement l'homme ôta ses chaussures, s'assit par terre et demanda pardon.



Garde ta langue !

Le Lachone HaRa ? Ça ne paye pas !

Qui ne souhaite pas une vie tranquille et paisible en ce monde ? Qui ne cherche pas une vie de santé et un bon gagne-pain qui l'accompagnent pendant toute sa vie ?

Il est dit dans *Tossefta DePéa* : Il y a trois fautes dont on demande des comptes à l'homme en ce monde et qu'il devra payer dans le monde à venir. Ce sont l'idolâtrie, les relations interdites et le meurtre, et le *Lachone HaRa* est aussi grave que les trois ! Ne fût-ce qu'à cause de cela, l'homme doit se garder soigneusement de ce vilain défaut, en se disant que tous les ennuis qui vont lui fondre dessus pendant toute sa vie ont leur source dans cette grave faute. Il faut savoir que l'essentiel de la faute ne lui est pas pardonné, et que le châtement lui est gardé pour l'avenir. Si l'homme désire une vie de paix et de tranquillité, de santé et d'une bonne subsistance, il s'efforcera d'étudier les *halakhot* afin de ne pas chuter, pour son plus grand bien.

Question d'éducation



Confiance en soi ou confiance véritable

L'un des obstacles principaux à la progression de l'homme est l'absence de confiance dans sa capacité de progresser. Il y a deux façons d'acquérir cette confiance. L'une est la « confiance en soi », qui mène l'homme à se fier à ses capacités et au fait qu'il est nécessaire pour le monde, comme dans l'adage selon lequel les cimetières sont remplis de gens qui s'estimaient indispensables. La deuxième façon est la « confiance véritable », qui est la confiance en *Hachem*. La base de ce principe est de reconnaître que Dieu a beaucoup de moyens à Sa disposition, et lorsque l'homme voit clairement que *Hachem* lui demande de faire un effort, il doit répondre à cet appel sans rentrer dans Ses calculs. « Ne cherche pas à comprendre les voies de *Hachem* ». Ces deux directions d'éducation s'expriment dans la conduite des dirigeants du peuple. Il y en a qui « courent » vers les offices et il y en a qui fuient les honneurs. De la conduite de celui qui dirige les dirigeants, Moché l'élu de *Hachem*, dont l'attitude était : « Envoie qui Tu voudras », nous devons apprendre la confiance saine. Il n'a pas hésité à se mêler à ceux qui se battaient en Egypte et à sauver les filles de Ytro à Midian, quand cela lui a été demandé. Mais il n'a pas couru pour avoir la direction éternelle du peuple d'Israël, tant qu'il pensait qu'on pouvait envoyer quelqu'un d'autre. L'homme généreux est caractérisé par le fait qu'il ne rejette pas ses responsabilités, même s'il ne s'agit que de problèmes de copropriété, et par ailleurs il ne cherche pas à être à la tête de groupes et d'organisations.

En gros, au début il existe un choix entre deux façons d'avoir confiance, la confiance « en soi » ou « véritable », dès l'enfance, et cela dépend de la direction donnée par les éducateurs : vont-ils indiquer qu'il convient d'agir pour faire bonne impression, ou pour la vérité que contient l'action ?

Echet Hayil

Le devoir de connaître

Une femme qui observe scrupuleusement les lois de la pudeur sera bénie par des fils, une longue vie et une subsistance abondante. *Hachem* protégera sa maison de tout mal et la fera réussir, elle et tous les siens, matériellement et spirituellement, en ce monde et dans le monde à venir. C'est par le mérite des femmes vertueuses et pudiques que toute la communauté d'Israël sera sauvée.

Comme la sainteté de notre peuple est notre âme même, d'autant plus que tout l'avenir du peuple d'Israël en dépend, tous les grands d'Israël de toutes les communautés et de tous les milieux ont fait un appel solennel à toutes les filles d'Israël, demandant à chacune de fixer une étude régulière des lois et coutumes concernant la décence. Or comme on le sait, une étude des lois dans des domaines où le mauvais penchant est puissant donne la force de surmonter l'épreuve et d'accomplir les *mitsvot* comme il convient. Il est par conséquent indispensable de revoir ces lois constamment. Le Rav Steinman ajoute : « Naturellement, par le mérite de l'observance de la pudeur, on évitera les mauvaises maladies qui se multiplient de jour en jour, des plus petits aux plus grands, chez les jeunes et les plus âgés. Le mérite de la *mitsva* les protégera, eux et toute la communauté, et quiconque fixera cette étude aura le mérite d'être utile à la communauté, qui est inestimable. » Les choses parlent d'elles-mêmes.

Histoire vécue

« Parle à toute la communauté des *bnei Israël* et dis-leur : soyez saints » (19, 2)

Un grand professeur américain a raconté sur le Rav de Poniowitz, Rabbi Yossef Chelomo Cahneman, qu'au cours d'une de ses visites en Amérique, il est tombé malade et a été hospitalisé. Pendant les soins, il a eu besoin d'une transfusion, mais l'a refusée, en disant que son corps ne supporterait pas un autre sang, et surtout pas le sang d'un non-juif ! Le professeur lui promit qu'il lui transfuserait uniquement du sang juif. Alors le Rav accepta, mais le professeur ne tint pas sa promesse, il alla prendre du sang à la banque du sang de l'hôpital.

A l'étonnement général, le corps du Rav fut incapable de le supporter, et il rejeta le sang qu'on lui perfusait. Quand le professeur vit cela, il alla immédiatement se procurer du sang juif, et cette fois le sang fut absorbé dans le corps du Rav qui ne le rejeta plus... Le professeur a raconté lui-même cette merveille, qu'il ne pouvait interpréter autrement que comme un miracle !

(Cheal Avikha)

Tes yeux verront tes Maîtres

Le saint Rav Rabbi Naphtali Tsvi Horowitz de Ropschitz

Le jour de la mort du saint Ba'al Chem Tov, à Chavouot 5520, brilla le soleil du saint Rabbi Naphtali dans la ville de Lizensk, du *tsadik* Rabbi Mena'hém Mendel *zatsoukal*. Sa mère était la fille du *gaon* Rabbi Yitz'hak, *Av Beit Din* des trois communautés d'Altona, Hambourg et Wansbeck.

Au début, Rabbi Naphtali ne faisait pas partie de la communauté 'hassidique, mais après y avoir goûté, il se mit à se rapprocher de la 'hassidout et devint un disciple éminent du saint Rav Rabbi Elimélekh de Lizensk, de Rabbi Mena'hém Mendel de Riminow et du Maguid de Kojnitz. A partir du jour où il se rapprocha du 'Hozé de Lublin, il devint son disciple préféré et ne le quitta plus.

Rabbi Naphtali était connu pour sa gaieté. Il racontait même parfois des plaisanteries, mais son maître le 'Hozé de Lublin a dit sur lui qu'à travers ce genre de propos, il attirait une bonne influence sur tous les *bnei Israël* partout où ils se trouvaient. Un jour, il a dit : « Pourquoi *Hachem* a-t-il montré à Moché tous les dirigeants des générations, et seulement ensuite la génération elle-même ? Pour montrer que moi aussi (Rabbi Naphtali), je suis digne d'être un dirigeant dans une génération comme celle-ci... »

Avant sa disparition, il cessa de parler, bien qu'il aurait pu le faire. Pourquoi ? Il a dit : « Depuis que je suis conscient, je n'ai dit aucune parole sans unifier le Nom de *Hachem*, mais maintenant cela m'est difficile... » En 5587 sa vie toucha à sa fin et il disparut pour la *yéchivah* céleste. Il est enterré à l'endroit qu'il avait préparé dans la ville de Lantsot en Pologne. Sur sa tombe est inscrit : « Unique dans sa génération en sagesse divine ». Que son mérite nous protège !